

COMMUNE DE LA TABLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 17 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Etai^{ent} présents : Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Bernard THIABAUD, Michel FORAY, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Bernard THOMAS.

Absent excusé : Clément JACQUEMOMOZ (représenté par Michel FORAY)

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Le Maire propose à l'assemblée, qui approuve à l'unanimité,

- 1- la suppression du point suivant :

Avenant à la Convention pour avant-projet définitif maillage réseaux : commune / Syndicat des Eaux de la Rochette

- 2- l'ajout des points suivants :

Décision Modificative n°1 Budget communal et eau - transfert d'un chapitre d'ordre

Décision Modificative n°2 Budget communal - affectation don aux Coopératives scolaires

Subvention séjour scolaire de l'école de Presle

Création d'un poste Technicien principal 1ère classe

Avenant n°2- convention avec le CDG73 traitement des dossiers de retraite CNRACL

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 05 AVRIL 2019 (2019.05.01):

Le compte-rendu du 05 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

2 - CONVENTION DE TRANSFERT DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE) POUR LES TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SAVOIE (SDES) (2019.05.02):

Dans le cadre de l'opération désignée génératrice de Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) en raison de la réalisation de travaux d'éclairage public visant à la performance énergétique de ce patrimoine, la valorisation économique de ces certificats est transférée au SDES et assurée par ses soins. L'opération susmentionnée, située aux secteurs de Repidon, Le Villard de La Table, l'Etraz, Les Fugains, Le Chef-Lieu et La Provenchère porte le numéro de dossier 2018-21. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le transfert au SDES des CEE et charge le Maire de signer la convention.

3 - ELECTION DU DELEGUE TITULAIRE AU SIBRESCA (2019.05.03):

Suite à la démission de Michèle ROYBON de l'instance communale du 5 avril 2019 et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5212.8 et L 5212.10, le Conseil Municipal procède à l'élection d'un nouveau délégué titulaire au SIBRESCA. Est élue à l'unanimité, le Délégué Titulaire : Claudine PERRIN

4 - CHOIX DES ENTREPRISES POUR EMPLOIS, MARQUAGE AU SOL ET ELAGAGE PAR LAMIER (2019.05.04) :

Une consultation pour la réfection des voiries communales, le marquage au sol et le lamier broyage a été conduite en partenariat avec les mairies du Pontet, Le Bourget en Huile, Le Verneil, Presle et Arvillard. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité approuve le choix des entreprises ayant proposé les meilleures offres :

GUINTOLI pour la réfection de la voirie communale,

SIGNATURE pour le marquage au sol : Arrêt de bus - peinture blanche,

BARBIER pour le lamier broyage avec mise à disposition d'une équipe de 2 personnes

5 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (A.C.C.A. - LULLIE - KATEDI) (2019.05.05) :

En vue de renforcer le lien social au sein de la commune, et de soutenir leurs projets respectifs, le Maire propose d'accorder une subvention de 200 € à chacune des trois associations de la commune :

A.C.C.A Le Champet, LULLIE et KATEDI. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

6 - SUCCESSION ALBERTO (2019.05.06):

Le Maire indique que le projet de protocole d'accord proposé par le Conseil d'indivision MUCKENBRUNN dans le cadre de la succession de Mr ALBERTO a été soumis pour avis à la SCP GIRARD MADOUX Avocats sis à Chambéry le 3 mai 2019.

Les conclusions de Maître ARTUSI, avocat de la commune du 9 mai 2019 ont été transmises à Maître DELACHENAL, Conseil de l'indivision MUCKENBRUNN.

Le Conseil Municipal approuve la position d'attente de nouvelles propositions de l'indivision MUCKENBRUNN pour se positionner dans cette affaire.

7- DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL - crédit en opération d'ordre Investissement à positionner au chapitre 2135 Recettes de fonctionnement (2019.05.07a et 2019.05.07b):

Le Budget fait apparaître la somme de 143 226 € en opérations d'ordre Investissement.

Pour rectifier cette écriture, il convient de transposer cette somme dans le chapitre 2135 en recettes de fonctionnement qui affiche un solde à 0€. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

8- DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL - reversement don aux coopératives scolaires (2019.05.08):

Un don de 30€ par chèque est parvenu pour les écoliers de la commune de La Table. Afin de verser 10€ à chacune des coopératives scolaires de Presle, Le Bourget en Huile et Villard Sallet, il est nécessaire de prendre une Décision Modificative pour créer le compte 678 du budget communal. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

9-SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UN SEJOUR SCOLAIRE DE L'ECOLE DE PRESLE (2019.05.09):

L'école de Presle organise un séjour scolaire sur le thème « Musique, histoire et arts plastiques » les 27, 28 et 29 mai 2019 dans le Vercors. Ce projet concerne les 2 classes de l'école soit un effectif de 43 élèves.

Le coût total du voyage s'élève à 168 € par élève, déductions faites de la participation de la mairie de Presle (645€ budget transport) et coopérative scolaire (80 € par enfant).

Après consultation des communes sollicitées par cette demande, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'octroi d'une subvention de 60€ / enfant domicilié sur la commune pour le séjour scolaire, soit 600 € pour les 10 enfants concernés. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

10- SUPPRESSION POSTE DE TECHNICIEN PRINCIPAL 2^{ME} CLASSE AU 01.07.19 suite à la CREATION D'UN POSTE TECHNICIEN PRINCIPAL 1^{RE} CLASSE AU 01.07.19 (2019.05.10)

Le tableau des effectifs est mis à jour en supprimant un poste 2^{ème} classe au 1^{er} juillet 2019, en créant un poste de technicien territorial 1^{ère} classe au 1^{er} juillet 2019,

Vu le rapport soumis à son examen, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la modification du tableau des emplois permanents.

11- AVENANT N° 2 - A LA CONVENTION AVEC LE C.D.G. DE LA SAVOIE POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE RETRAITE C.N.R.A.C.L. (2019.05.11)

Le Maire rappelle qu'une convention pour le traitement des dossiers de retraite C.N.R.A.C.L. a été signé avec le CDG de la Savoie le 20 octobre 2015 prenant effet du 1^{er} janvier 2015, valable jusqu'au 1^{er} janvier 2019.

Par délibération du 10 avril 2019, le Conseil d'Administration du CDG a décidé de poursuivre cette mission facultative à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée d'un an.

La signature de cet avenant n°2 à la convention ne contraint nullement de confier tous les dossiers de retraite et aucune facturation n'est due si le service n'est pas sollicité. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité et charge le Maire de signer les documents correspondants.

12 - QUESTIONS DIVERSES :

Urbanisme en cours : DP Mr MICHELLAND Bernard : réfection toiture à La Provenchère - DP Mme PERRIN Mireille : Réfection d'un balcon au Chef-Lieu

Travaux :

- Cimetière : achèvement de la 1^{ère} tranche - reprise des travaux en juin.
- Eglise : reprise du crépi intérieur à partir du 17 juin - achèvement prévu le 31 juillet. Fermeture de l'édifice durant cette période.
- Aménagement de la VC de la Martinette - En cours d'instruction par la DDT - Préfecture Savoie
- Maillage du réseau d'eau potable : avant-projet définitif en cours d'instruction
- Plateforme de stockage de bois, route de Rebet par la Communauté de communes Cœur de Savoie

Une réunion publique se tiendra en mairie le 17 juin à 18h30 pour la présentation du projet.

Compost en libre-service (en provenance du SIBRECSA) à la disposition des Tablerains sur l'ancien site de tri du SIBRECSA, à la Carrière. Servez-vous !

Activités estivales 2019 à La Table :

21 juin 2019 : Soirée Folk à la salle des fêtes du Pontet - LULLIE + Comité d'animation du Pontet

6 juillet 2019 : Conférence « plantes en zones humides » à 16h à la salle des fêtes - La table- (LULLIE)

15 août 2019 : Concert trompette et guitare à 17h30 - Eglise de La Table - (LULLIE)

18 août 2018 : Traditionnel tour de chants « mémoires des voix » à 17h30 - église de la table - (LULLIE)

28 septembre 2019 : Chorale de Montmélian à 18h - église de la Table (KATEDI, LULLIE)

6 octobre 2019 : Lecture théâtrale - 17h30 salle des fêtes - La Table (LULLIE)

La séance est levée à 22h30.

Le prochain conseil est prévu le mercredi 26 juin 2019 à 20h.

Le Maire
Jean-François CLARAZ

